

Plan du parcours patrimoine de Lumbin

avec repérages des panneaux de 1 à 11

POINTS REMARQUABLES

- 1 Un paysage qui a changé : la vigne, la plaine alluviale
- 2 Histoire de l'eau à Lumbin, le bassin lavoir public
- 3 La mairie, l'arbre de la liberté
- 4 Hommage à Henri Fabre, le relais de poste
- 5 La rue Grand-Dufay, une magnanerie
- 6 L'église
- 7 Le banc de Pie VII, regard sur l'Isère et le port de Lumbin
- 8 Le tramway
- 9 Les éboulements de la falaise, les abris « vigneron »
- 10 Le petit Lumbin, sa maison forte, son alimentation en eau
- 11 Le ruisseau du Carre, ses moulins, sa taillanderie

Abri vigneron



Funiculaire

CROLLES GRENOBLE
Accès A41 à 5 km

Vous êtes ici



Marais de Montfort



- Vous découvrirez la signalétique tout au long du trajet en rouge
- Des propositions pour le retour vous sont indiquées en orange
- - - Des tracés en pointillé vous suggèrent d'autres sites patrimoniaux
- x Sites exentrés

Gouvernance du projet :

Dès 2009 des réunions ont eu lieu avec des lumbinois et les anciens du village. La grande aventure a commencé...

Anecdote

Jean Fabre nous a raconté que dans les années 30, une charrette de foin tirée par des bœufs, s'est enfoncée dans les marais et a complètement disparu !

Numéros utiles :

Mairie de Lumbin 04 76 08 21 85

E-mail : accueil.mairie.lumbin@orange.fr - Site internet : www.lumbin.fr bienvenue@lumbin.fr

Office du Tourisme du Grésivaudan : 04 76 97 68 08 - 21 rue Laurent Gayet 38 530 - PONTCHARRA

Les dépliants de chacune des communes sont disponibles en mairie, dans les commerces...

Source : Nous nous sommes inspirés du livre de Pierre Ferrier « Lumbin d'hier et d'aujourd'hui ».



Lumbin



Parcours patrimoine «D'une rive à l'autre en Grésivaudan»

Au cœur de la vallée du Grésivaudan, entre le massif de la Chartreuse et Belledonne, cinq communes sur les rives de l'Isère (Lumbin, La Terrasse, Tencin, La Pierre et Le Champ-près-Froges) ont décidé de s'unir pour présenter un parcours évoquant les sites patrimoniaux emblématiques de chacun des villages.

Les sites paysagers, le patrimoine bâti, le petit patrimoine sont présentés par l'intermédiaire de panneaux explicatifs.

A travers ce parcours patrimoine vous découvrirez les lieux de mémoire du village ou les sites pittoresques en 11 étapes

Durée approximative du parcours

(2,2 km) : 1 h 15

Il est recommandé de s'équiper de bonnes chaussures de marche.



Cette démarche a bénéficié du soutien de :
La Communauté de communes du Grésivaudan
et du Conseil Général de L'Isère



Commune de Lumbin

Population : 1959 habitants (dernier recensement)

La commune de Lumbin fait partie du canton du Touvet. D'une altitude moyenne de 256 m, elle a une superficie de 677 hectares.

Dans les textes anciens Lumbin est désigné par les mots Lumbino ou Lombino tandis que le hameau du Petit Lumbin est nommé Lumbineto ou Lomineto. Par opposition au nom de Petit Lumbin, le village lui-même fut parfois nommé Grand Lumbin.

Au départ de Lumbin, le **funiculaire** de Saint Hilaire du Touvet est l'un des plus anciens chemins de fer des Alpes Françaises et demeure le seul Funiculaire touristique de France. Construit en 1924, il servait à acheminer le matériel nécessaire à la construction des établissements de Cure du Plateau des Petites Roches. Ce témoin du patrimoine ferroviaire alpin arpente la pente la plus forte d'Europe à la vitesse de 1,25 mètre par seconde. Il propose ainsi aux touristes une montée de 20 minutes offrant un panorama exceptionnel sur un horizon de sommets du Mont Blanc au Vercors...

Proche de Lumbin, le **marais de Montfort** est un Espace Naturel Sensible Isérois (ENS). Il se trouve au milieu de la vaste plaine alluviale du Grésivaudan, au lieu-dit Montfort. Il est situé sur un replat à la base du cône de déjection du ruisseau de Montfort, dominé par la Dent de Crolles. La végétation du marais est variée, avec des prairies humides, des roselières, de la végétation aquatique, des friches, des boisements (saulaie, aulnaie) et une saussaie importante.

Parmi les curiosités de Lumbin, les **abris vigneron**s. Du temps des vignes dans le coteau, les vigneron aménagent des abris en mettant à profit les surplombs que constituent les « blocs basculés » tombés de la falaise. Ceux-ci se présentent comme des cavités peu profondes dont le fond et l'entrée sont aménagés. La construction de murs en pierres sèches a permis de constituer une vraie pièce à vivre...



Le funiculaire



Le marais de Montfort



Les abris vigneron

Un paysage qui a changé



1

Autrefois, entre coteau et plaine, la **culture de la vigne** prospérait. Les vins de Lumbin étaient des plus chers et des plus appréciés du Grésivaudan.

L'**aménagement de la plaine alluviale** commence en 1818 avec les premiers endiguements. De 1860 à 1900 de nombreux canaux sont réalisés. En 1955, suite à une nouvelle crue, des travaux sont entrepris pour endiguer l'Isère, creuser de nouveaux canaux, recalibrer des canaux existants (les chantournes) et remembrer des terres agricoles.

Le bassin-lavoir et l'histoire de l'eau



2

En 1883, une somme fut léguée à la commune par Madame Solary « Pour établir un petit toit sur un des côtés de la Grande fontaine destiné à abriter les femmes qui lavent la lessive ». Les travaux furent achevés en 1888 avec toit, bassin en pierres de taille et plan incliné pour le lavage du linge.

Histoire de l'eau à Lumbin : se reporter au texte du panneau explicatif N°2.

La Mairie et l'arbre de la liberté



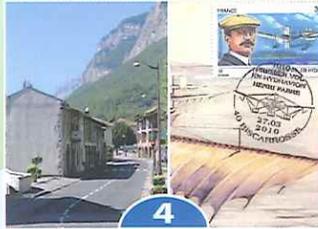
3

La construction du bâtiment de la **Mairie** est achevée en 1879. Dès lors, la mairie abritera les écoles de filles et de garçons jusqu'à la construction des locaux actuels.

Dès 1792, le premier **arbre de la liberté** est planté à Lumbin, il fut abattu en 1960 parce qu'il menaçait la sécurité du lieu.

Un deuxième a été planté en 1945 à l'emplacement du parking actuel des commerces dans de mauvaises conditions et n'a pas survécu.

Le relais de poste - Henri Fabre



4

Dans la commune, l'ancienne maison Chalmette, maintenant détruite, faisait office de relais ainsi que d'hôtellerie. En face, à la place de l'école primaire actuelle, il y avait le bâtiment qui servait de grange et d'écurie pour les chevaux.

Henri Fabre est issu d'une famille de marins. Il partage sa vie entre Marseille, où il est né, et Lumbin. En 1906 il se consacre à la réalisation d'un hydravion. Après plusieurs tentatives, son premier hydravion, le « Canard », décolle de l'étang de Berre le 28 mars 1910.

La magnanerie de la rue Grand-Dufay



5

Au cours du XVIII^e siècle, la sériciculture est apparue dans plusieurs communes du Grésivaudan. Témoin de cette époque révolue, une ancienne **magnanerie** est encore visible à droite en descendant la rue Grand-Dufay, au deuxième porche de ferme.

Isaac Blaise Gand-Dufay issu d'une vieille famille lumbinoise de propriétaires est élu député de Lumbin et représente le Tiers-Etat aux Etats Généraux du Dauphiné à Romans en 1788.

L'église de Lumbin



6

L'existence de la première **église** de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine est mentionnée aux archives de Crolles au XV^e siècle. Une nouvelle **église** plus spacieuse est livrée au culte en 1842. Détruit par un incendie dans la nuit du 4 août 2009, le clocher a été reconstruit en 2011 et les cloches qui avaient été fendues par la chaleur ont été refondues et remises en place. A l'occasion de ce chantier, l'intérieur de l'église a été complètement rénové.

Le banc de Pie VII - Le port de Lumbin



7

Napoléon fait arrêter le **pape Pie VII** en juillet 1809. Le Pape traverse l'Italie, passe le Mont-Cenis et s'arrête à Lumbin le 20 juillet 1809 pour y passer la nuit. Durant une promenade dans l'allée des Tilleuls, le Souverain Pontife se serait assis sous un tilleul, sur ce banc de pierre. Le lendemain, le pape Pie VII quitte Lumbin pour séjournier à Grenoble où il est accueilli par la population. Ensuite, Bonaparte le fait conduire à Savone. Comme semble l'indiquer le plan de 1787, le chemin menant au **port** était dans le prolongement de l'allée des Tilleuls.

Le tramway



8

Les travaux pour un **tramway** électrique commencent en 1898. Un premier tronçon est ouvert entre Grenoble et Crolles en 1899. En 1900, la ligne est prolongée jusqu'à Chapareillan. Le tramway permet aux Lumbinois d'écouler leurs marchandises sur les marchés de Grenoble et d'y faire leurs courses. Le tronçon Le Touvet-Chapareillan ferma en 1933, celui de Crolles-Le Touvet en 1937. La fermeture définitive de la ligne aura lieu en 1947.

Les éboulements de la falaise



9

Lumbin a été le théâtre de nombreux **éboulements de la falaise**. Des éboulements sont signalés en 1701, et au cours de l'hiver 1708-1709. Dans la soirée du 20 août 1948 des blocs parviennent près de la route. Le 02 janvier 2002, à 23h30, un bloc de 10m³ s'arrête contre une maison, chemin des Grangettes.

Engagée par la commune, la construction du merlon a mis l'ensemble du village à l'abri des risques émanant de la falaise.

Le Petit Lumbin



10

Le hameau du **Petit Lumbin** est mentionné dès le XIV^e siècle et possédait au XV^e siècle une maison-forte, aujourd'hui déclassée en gentilhomme, appartenant alors au noble A. de Berlion (C'est la famille Berlioz qu'il faut lire). La famille Berlion était une famille du Valentinois.

Au Petit Lumbin, au début du XIX^e, seules trois maisons possédaient l'eau courante provenant d'une source commune. Quelques années plus tard la municipalité aménage un bassin public encore visible à la hauteur du n°424 du chemin du Petit Lumbin.

Le ruisseau du Carre, ses moulins, sa taillanderie



11

En son temps, Lumbin était dotée de trois **moulins**. Le Petit Lumbin en possédait deux sur le ruisseau du Carre. Le troisième était situé sur le ruisseau de Montfort. Ces moulins étaient équipés pour mouler les céréales, produire de l'huile de noix pour l'alimentation, de l'huile de chanvre pour l'éclairage.

L'ancienne **taillanderie** de Lumbin est située en bordure de la route départementale, près du pont sur le ruisseau du Carre. Elle cesse de fonctionner autour de 1930. Par la suite, l'atelier sera équipé de machines à bois fonctionnant à l'électricité.